



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armée de terre

Question écrite n° 17936

Texte de la question

M. Denis Jacquat demande à M. le ministre de la défense de bien vouloir lui faire connaître, sous forme de tableau, le nombre de formations soutenues dans les Ercat de Douai, de Nancy, de Dijon, de Saulcy-sur-Meurthe et de Strasbourg. Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Texte de la réponse

Les renseignements demandés par l'honorable parlementaire concernant l'activité actuelle des établissements de ravitaillement du commissariat de l'armée de terre (ERCAT), ainsi que celle prévue à l'horizon 2002, font l'objet du tableau suivant, étant précisé que l'ERCAT de Strasbourg est fermé depuis le 1er janvier 1993 : (Voir tableau ci-joint).

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17936

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 1998, page 4197

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5295